

STAGE DE PREPARATION AU DIPLOME DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE
Année scolaire 2013-2014

Personne chargée du dossier à la DSDEN : Mme MAZIERES (05.53.02.84.85)

Conditions exigées :

- ☞ être instituteur ou professeur d'école titulaire de l'enseignement public
- ☞ être titulaire de la licence de psychologie
- ☞ justifier de 3 ans au moins de services effectifs d'enseignement dans une classe
- ☞ s'engager à exercer à l'issue du stage, **pendant 3 années consécutives**, les fonctions de psychologue scolaire dans le département de la Dordogne
- ☞ il n'y a pas de limite d'âge, mais seront retenus prioritairement les candidats ayant encore au moins trois années de service à effectuer.

Le dossier de demande d'admission au stage est téléchargeable sur le site de la DSDEN 24,
Vie professionnelle
Informations et circulaires premier degré public.

Les demandes doivent impérativement parvenir à la DSDEN, Division des Ressources Humaines et de la Vie de l'élève **avant le 10 janvier 2013**.